



**DECISION N°85-2024 –
AVENANT N°2 - MARCHÉ PUBLIC « AMÉNAGEMENT DU FUTUR SIEGE DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ-EST » – LOT N°2 MACONNERIE**

Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

Vu le Code de la Commande Publique et notamment en ses articles L 2123-1, R 2123-1 1° et R 2194-8,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est,

Vu la délibération n°2022.019.19.07 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 19 juillet 2022 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Vu le lot n°2 « Maçonnerie » notifié le 23 janvier 2023 au groupement THIVILLIER CONSTRUCTION – ELLIPSE dont le mandataire est la société dénommée THIVILLIER CONSTRUCTION dont le siège social est à SOUZY (Rhône), 25 Impasse des Artisans,

Vu l'avenant n°1 notifié le 13 juin 2023,

Vu l'avenant n°2 suivant le devis du 15 juin 2023 ci-annexé,

Considérant qu'en cours de chantier, des travaux supplémentaires se sont révélés nécessaires, à savoir la modification des ancrages de l'ascenseur et le traitement du mur aggro avant la mise en peinture. Ces travaux ne figuraient pas dans le marché public initial.

Considérant qu'il est, par conséquent, nécessaire de porter avenant audit marché public,

Considérant que le seuil des 5 538 000,00 € en dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

DECIDE

ARTICLE 1

D'approuver et de signer l'avenant n°2 - joint en annexe - au lot n°2 « Maçonnerie » notifié le 23 janvier 2023 au groupement THIVILLIER CONSTRUCTION – ELLIPSE dont le mandataire est la société dénommée THIVILLIER CONSTRUCTION dont le siège social est à SOUZY (Rhône), 25 Impasse des Artisans, pour un montant de 2 914,66 € HT.

ARTICLE 2

Dire que les crédits requis sont prévus au budget.

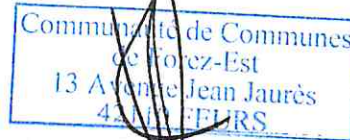
ARTICLE 3

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),
Le 06/05/2024

Le Président,
Pierre VERICEL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240506-85-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2024